

Note d'Intention Relative aux Outils d'Intelligence Artificielle dans l'Enseignement à l'ULB

Conseil académique du 26 février 2024 – Annexe n° 060ter

L'intelligence artificielle (IA) a connu un coup d'accélérateur avec la sortie de ChatGPT en novembre 2022. Depuis, ses développements fulgurants ne cessent de poser des défis dans tous les domaines ; les capacités nouvelles de ces outils, en particulier en matière d'automatisation des tâches cognitives, posent en effet des défis majeurs au monde de l'enseignement, universitaire en particulier. Ceux-ci portent tant sur les méthodes pédagogiques, l'évaluation ou les travaux de recherche que sur la nécessaire évolution des compétences à l'aune d'un monde de plus en plus gouverné et automatisé par les algorithmes. Les professions intellectuelles vont être profondément transformées par ces technologies, exigeant une réflexion fondamentale sur les compétences et programmes de formation.

L'Université libre de Bruxelles, attachée au principe du libre examen et du progrès, perçoit dans la technologie aussi bien des opportunités que des risques. Par ses capacités d'automatisation de tâches intellectuelles, l'IA peut encourager une certaine forme de paresse et de complaisance, qui constitueraient une régression intellectuelle et un affaiblissement de la pensée critique. De plus, les outils d'intelligence artificielle générative peuvent produire des contenus erronés, approximatifs, ou biaisés. En revanche, utilisée à bon escient, c'est-à-dire en complément de l'intelligence humaine, l'IA peut démultiplier les capacités d'apprentissage, de recherche et de production intellectuelle. La volonté de l'ULB est de promouvoir un usage responsable et critique de l'IA tout en combattant les risques évoqués.

Cette ambition passe avant tout par la formation. L'Université estime indispensable que l'ensemble de sa communauté puisse être sensibilisée aux principes, mécanismes et à l'utilisation des outils d'IA générative.¹ Elle s'efforcera donc de fournir une formation adaptée à chacun.

L'ULB estime nécessaire d'encadrer l'usage de l'IA générative dans ses enseignements et d'en promouvoir l'intégration vertueuse et propice aux apprentissages. L'ULB a donc décidé d'adapter son Règlement Général des Etudes (RGE) pour encadrer au mieux ces usages par défaut. Le principe de liberté académique implique toutefois que l'enseignant pourra toujours déterminer les modalités d'intégration de l'IA dans ses propres enseignements.

En règle générale, l'usage de l'IA ne doit pas se substituer à l'apprentissage, à la réflexion personnelle, à la pensée critique, ou à la tâche qui fait l'objet d'une évaluation. L'utilisation d'un outil d'IA générative ne doit pas empêcher l'enseignant de pouvoir évaluer les acquis d'apprentissage. Les étudiants ne peuvent donc recourir à un tel outil pour effectuer la tâche ou démontrer la compétence sur lesquelles porte l'évaluation concernée. Sauf autorisation explicite par l'enseignant, de telles pratiques sont constitutives de fraude.

Quels que soient les outils utilisés, les principes de déontologie académique doivent toujours gouverner les usages, dans l'enseignement comme dans la recherche. Ceux-ci impliquent en particulier la transparence et la réflexion critique. Suivant ces principes, tout texte ou autre contenu généré avec l'aide d'un outil d'IA doit être clairement identifié comme tel, et toute affirmation doit être correctement sourcée. Tout contenu produit avec l'aide de l'IA doit faire l'objet d'une vérification rigoureuse avec recherche et citation des sources primaires.

Attachée aux droits fondamentaux, l'ULB est soucieuse du respect du droit à la vie privée, à la confidentialité des données personnelles, à la propriété intellectuelle et à l'égalité des chances et de l'accès aux études. L'Université sera donc attentive à ce que l'IA n'aggrave pas la fracture numérique et enjoint sa communauté à être particulièrement vigilante aux biais potentiels de l'IA et dans la manipulation de données à caractère personnel ou de contenu protégé par des droits d'auteur à travers des outils d'IA.

L'avènement de l'IA exige d'apprendre à poser les bonnes questions, de repenser le rôle de l'enseignant et de cultiver les valeurs et qualités qui demeurent l'essence de l'humain : l'esprit critique, la libre pensée, l'éthique, l'empathie, la justice... bref, tout ce qui nourrit la créativité et la raison humaines. Riche de sa communauté et forte de ses valeurs, aidée de ses unités et instituts de recherche actifs dans le domaine de l'IA – en particulier FARI, institut ULB-VUB dédié à l'IA pour le bien commun – l'ULB est déterminée à relever le défi.

¹ Selon une étude relayée récemment par [la Libre](#), 85% des étudiants utilisent ces outils, contre seulement 15% des enseignants.